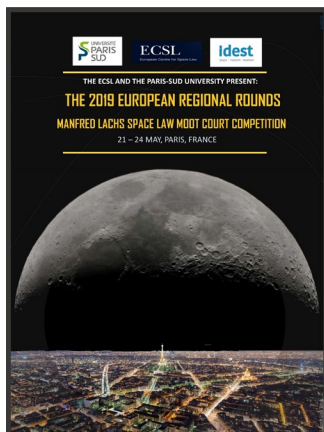


Orsay, le 21 mai 2019

## Concours européen de procès simulé en droit de l'espace à l'Université Paris-Sud



L'Université Paris-Sud accueille la finale européenne du concours Manfred Lachs de procès simulé en droit de l'espace du lundi 20 au vendredi 24 mai 2019, à la Faculté Jean Monnet Droit-Economie-Gestion. A travers ce concours l'European Center for Space Law, qui l'organise, a pour objectif de promouvoir la connaissance et la compréhension du cadre légal régissant les activités spatiales.

Chaque année, l'European Center for Space Law (ECSL)<sup>1</sup> organise, en collaboration avec une université d'accueil, les éliminatoires et la finale européenne. C'est par le lien de l'institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications (IDEST) rattaché au Collège d'Etudes Interdisciplinaires de l'Université Paris-Sud, que la finale européenne se déroule cette année en France. L'IDEST regroupe des chercheurs issus de plus de dix pays et étend ses recherches sur tous les aspects juridiques liés à l'utilisation de l'espace et aux applications spatiales. L'IDEST est également impliqué dans la gestion du Master spécialité Droit des activités spatiales et des télécommunications de l'Université Paris-Sud/Université Paris-Saclay.

**Contact Presse :**  
Université Paris-Sud  
Cécile Pérol  
01 69 15 41 99  
06 58 24 68 44  
cecile.perol@u-psud.fr

Le concours *Manfred Lachs* 2019 concerne l'affaire *Suniza c. Azasi* relative à l'utilisation des ressources naturelles de la Lune à des fins scientifiques, commerciales et militaires. D'autres problématiques sont également présentes, telles que l'utilisation d'installations lunaires abandonnées et la responsabilité pour des dommages résultants d'une explosion sur la Lune. Les parties ont accepté la compétence de la Cour Internationale de Justice pour résoudre leur litige.

18 équipes universitaires, représentant 15 pays<sup>2</sup>, participent à cette étape européenne du concours qui se déroule à la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud. Plus de 100 étudiants et professeurs européens, ainsi que des représentants de l'industrie spatiale sont attendus cette semaine sur le site de Sceaux. Les équipes de cette étape européenne sont arrivées lundi 20 mai. Du mardi 21 au jeudi 23 mai se déroulent les rencontres éliminatoires de ce concours. Vendredi 24 mai sont organisées les demies finales, en matinée, puis la finale, l'après-midi.

L'équipe vainqueur de cette session affrontera la meilleure équipe américaine, africaine et asiatique lors de la finale mondiale qui aura lieu au prochain Congrès international d'astronomie, à Washington (USA). Plus de 60 équipes participent à cet événement annuel.

*Si vous souhaitez assister à la finale ou demie finale de ce concours qui se dérouleront vendredi 24 mai 2019, merci de vous inscrire par retour de mail à [service.presse@u-psud.fr](mailto:service.presse@u-psud.fr) - demies finales à 9h, amphi 2, puis 11h15, salle Jean Imbert - finale de 15h à 17h, salle Georges Vedel à la Faculté Jean Monnet Droit-économie-gestion de l'Université Paris-Sud : 54, boulevard Desgranges à Sceaux*

<sup>1</sup> L'European Center for Space Law a été créé en 1989 sous les auspices de l'Agence spatiale européenne (ESA).

<sup>2</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Portugal, Royaume Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suisse.